

Notre énergie

A person with long hair, wearing a light-colored jacket and a hat, is riding a bicycle away from the viewer on a paved path that curves through a grassy field. In the background, several large white wind turbines are visible against a sky filled with dramatic, grey clouds. The overall tone is somewhat somber due to the monochromatic color palette.

LA REVUE DU RÉSEAU CLER TRANSITION TERRITOIRES SOLIDARITÉ

LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

UN INVESTISSEMENT
POUR L'AVENIR

Actualités

Le genre,
angle mort de
la transition
énergétique

L'invité

Sylvain Waserman
Président de l'ADEME

Le point sur...

Les Plans d'action
en faveur de la
mobilité solidaire

Il faut financer les actions de transition

« **L**a transition énergétique n'est pas une option pour notre avenir collectif. Son financement est un facteur clé pour généraliser les actions, surtout dans un contexte de maîtrise voire de baisse des budgets publics consacrés. Apprécier l'effet levier et l'efficacité de l'aide apportée est indispensable pour ajuster le niveau de subventions. Disposer d'un regard critique sur le dimensionnement des projets l'est également. En dehors des circuits "classiques", de nouvelles voies sont à trouver tels que les mécanismes extra-budgétaires. Mais ces modèles sont parfois relativement complexes dans leur montage juridique et pas nécessairement adaptés à tous les projets. Un autre axe à intégrer dans les réflexions concerne le retour des flux financiers sur les territoires. Il est d'autant plus important qu'il est vecteur d'acceptation

des projets. La question du retour de la valeur est quasiment systématiquement abordée lors des réunions publiques. Cette volonté de participer et ce questionnement des citoyens sont des leviers intéressants qu'il faudra prendre en considération dans le développement des modèles de financement et de gouvernance de la transition énergétique. Dans tous les cas, accéder à ces financements alternatifs nécessite de la pédagogie, de l'accompagnement pour s'assurer de les faire connaître et de faciliter leur mise en œuvre. »



MARIE GUILLET

DIRECTRICE DE BIOMASSE NORMANDIE
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU RÉSEAU CLER

NOTRE ÉNERGIE :
édité par
le réseau Cler
Wikivillage,
8, rue de Srebrenica,
75020 Paris
info@cler.org
www.cler.org

Directeur de la publication : Alexis Monteil-Gutel
Rédacteur en chef : Julien Ferdinand **Rédaction :** Aude Borel, Julien Ferdinand, Dominique Fidel, Jennifer Lavallé, Jane Méry, Guillaume Tixier **Réalisation graphique :** Jane Méry
Secrétariat de rédaction : Marie Pêcheur-Roos **Photos :**
DR : p. 2, 16, 19 et 20 – Adobe : p. 3, 16, 22 – Arnaud Codazzi : p. 6 et 7 – Ville de Malaunay : p. 10 – Pierre Duffour-Andia : p. 11 – Guillaume Murat : p. 12 – Watt for change : p. 13
Dessin : Clara Dealberto p. 4 **Infographie :** Agence Mizu
Photo de couverture : Adobe, Fokke Baarssen **Imprimeur :**
Stipa **ISSN :** 2679-2079.

Avec le soutien de :



4 DOSSIER

La transition énergétique, un investissement pour l'avenir

Si les dispositifs de financement de la transition énergétique ont des répercussions sur la facture des ménages, des entreprises et des collectivités, ils peuvent aussi être des leviers. Des changements s'annoncent à l'horizon 2026 : sixième période des certificats d'économie d'énergie, nouveau marché carbone, certificats de production de biogaz. Quels sont les impacts de ces nouveaux dispositifs ? Comment financer une transition énergétique juste sans pénaliser les ménages les plus fragiles ? Quels sont les retours d'expérience et les limites de ces dispositifs, et quelles perspectives d'amélioration envisager ? Réponses avec des experts et des professionnels de terrain.

14 TRIBUNE

« Renforcer les COP régionales : des espaces cruciaux pour la transition écologique »

Par Energy Cities, ANPP – Territoires de projet, Fédération FLAME, réseau Cler, Amorce, Comité 21

16 LE POINT SUR...

Les Plans d'action en faveur de la mobilité solidaire

18 ACTUALITÉS

Énergies renouvelables

Une publication pour réunir acteurs du paysage et des énergies renouvelables

Genre

Le genre, angle mort de la transition énergétique

20 L'INVITÉ

Sylvain Wasserman,
Président de l'ADEME

22 BOÎTE À OUTILS

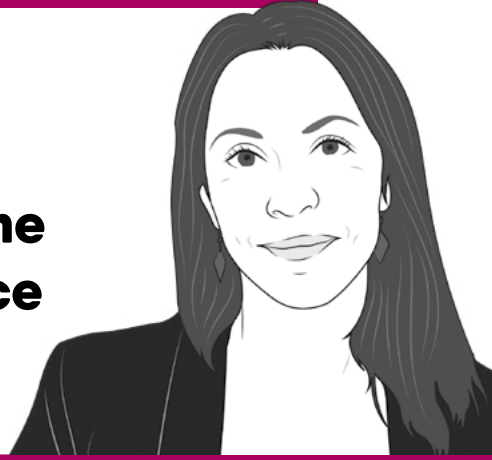
Cinq ressources pour financer la transition énergétique



ENTRETIEN... AVEC AMANDINE LEBRETON-GARNIER

DIRECTRICE DU PACTE
DU POUVOIR DE VIVRE

« Une transition
juste passe par une
plus grande justice
fiscale »



À l'occasion de l'examen du projet de loi de finances 2025, le Pacte du pouvoir de vivre s'est invité dans le débat avec des propositions concrètes pour financer notre avenir commun, en donnant à tous accès aux bénéfices d'une transition écologique juste.

Pourquoi prendre part au débat budgétaire ?

La question du budget de l'État est très technique mais elle est fondamentale : recettes et dépenses dessinent un projet de société. Les propositions élaborées par 60 organisations montrent que les enjeux ne s'opposent pas. Au contraire, l'indispensable transition écologique est une opportunité de justice sociale. À un moment où le discours politique tend à la simplification des sujets et à la polarisation, nous pensons, en tant que corps intermédiaire, avoir un rôle à jouer pour maintenir la cohésion sociale, remettre de la nuance et contribuer au débat

en servant de trait d'union entre les citoyens et les pouvoirs publics.

Quelles sont vos propositions ?

Il est possible de réduire le déficit tout en investissant dans notre avenir commun. Le financement de la transition écologique juste, de la reconstruction de nos services publics, de la préservation de notre système de santé et du maintien d'un haut niveau de protection sociale passe par deux piliers : la mise en cohérence des politiques publiques et davantage de justice fiscale. Dans un contexte de déficit public, comment pouvons-nous continuer à avoir en même temps des dépenses qui favorisent les désordres environnementaux

**De 52 à 74
milliards d'euros**

C'EST CE QUE RAPPORTERAIENT À L'ÉTAT
**LES PROPOSITIONS DE RÉDUCTION DES
DÉPENSES ET DE HAUSSE DES RECETTES
DU PACTE DU POUVOIR DE VIVRE.**

et d'autres pour en réparer les dégâts ? Il s'agit de dépenser moins là où on dépense mal. Je pense par exemple aux exonérations fiscales du secteur aérien ou au tarif réduit consenti sur le gazole des poids lourds... Enfin, nous devons revenir sur le tabou des hausses d'impôts. Il faut que ceux qui le peuvent contribuent davantage : nous plaçons pour le retour de l'ISF et une taxation des hauts patrimoines.

Quels en sont les impacts sur la transition énergétique ?

Aujourd'hui, il y a lieu de s'inquiéter. Le budget adopté dans le projet de loi de finances 2025 représente une baisse de crédits de plus de 2 milliards d'euros pour l'écologie, et donc une baisse du niveau de financement de dispositifs comme le Fonds vert ou MaPrimeRénov'. Si on regarde le déploiement des énergies renouvelables ou le nombre de rénovations énergétiques performantes réalisées chaque année, on n'est clairement pas sur la bonne trajectoire,

« En ciblant les aides vers les ménages en précarité énergétique, on démultiplie les impacts positifs sur le climat, la santé, le confort, le pouvoir d'achat. »

et très loin des recommandations du rapport Pisani-Mahfouz qui estime que « le supplément de dépenses publiques induit par la transition climatique devrait être à l'horizon 2030 compris entre 25 et 34 milliards d'euros par an ». Nos propositions montrent que c'est possible. La réduction des dépenses néfastes à l'environnement, la suppression de certaines exonérations et aides aux entreprises représentent un gisement d'économie de 20 milliards d'euros. Davantage de justice fiscale se traduit par 32 à 55 milliards de recettes supplémentaires ! Mais le plus important reste la manière dont on utilise l'argent. La Cour des comptes s'est penchée sur les 25 dispositifs d'aide déployés depuis 2021 face à la crise énergétique. Elle a relevé que ces aides, majoritairement destinées aux ménages, n'étaient pas ciblées en fonction des revenus des bénéficiaires. C'est un parfait exemple de mésusage de l'argent public. À l'inverse, si on priorise l'aide, et surtout l'accompagnement, vers les ménages en situation de précarité énergétique, on démultiplie les impacts positifs, sur le climat, la santé, le confort, le pouvoir d'achat... L'engagement public n'est clairement pas à la hauteur des enjeux. Il ne s'agit pas d'un manque de moyens, mais bien d'un manque d'ambition écologique. ●

LE PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

Collectif qui rassemble une soixantaine d'organisations de la société civile qui œuvrent dans les domaines de l'exclusion, de l'environnement, du travail, du logement, de l'éducation, de l'économie sociale et solidaire, du handicap, de la jeunesse ou encore de la santé. Ce qui les rassemble ? Leur volonté de ne pas dissocier transition écologique, justice sociale et renouveau démocratique.

➔ www.pactedupouvoirdevivre.fr

Financer la transition énergétique de demain

Pour relever les défis de la transition énergétique en France et en Europe, les financements doivent évoluer. Décryptage des mécanismes, des évolutions à venir, et des trajectoires à dessiner avec les experts du réseau Cler.

Quels dispositifs permettent de financer la transition énergétique ?

Auréline Doreau : Les fonds européens FEDER permettent de financer des projets d'installation d'énergie renouvelable dans les territoires et les moyens techniques humains pour leur déploiement. En France, il y a le Fonds chaleur et le Fonds vert. Pour le gaz vert, on tâtonne encore. La Banque des Territoires permet des appuis au financement et les Régions mettent la main à la poche. Pour l'éolien et le solaire, la remise en question des dispositifs ne permet pas aux acteurs territoriaux de s'emparer du sujet.

Isabelle Gasquet : Le budget de MaPrimeRénov' a été divisé par deux en un an. C'est un mauvais signal envoyé aux ménages et aux acteurs économiques, et une incohérence par rapport à la dynamique engagée en 2023. La réforme du dispositif avait permis de favoriser davantage les rénovations performantes en augmentant les barèmes pour tous les ménages, particulièrement les plus précaires, et en rehaussant les plafonds subventionnables. Cette réforme a porté ses fruits avec 91000 rénovations d'ampleur fin 2024. On passe à une réno-

vation performante sur quatre, contre une sur dix en 2023. Les financements doivent être renforcés pour accélérer le rythme.

Quelles évolutions sont nécessaires ?

IG : Pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie nationale bas carbone, la marche est très haute. Il faut mobiliser et articuler les dispositifs de soutien, comme cela a été fait pour les rénovations performantes, avec MaPrimeRénov', les certificats d'économie d'énergie et l'éco-prêt à taux zéro. Cela passe aussi par une mise en cohérence entre les objectifs de long terme et les moyens dédiés à la rénovation énergétique, via une pérennisation des budgets sur la durée. Si l'on rénoverait 5 millions de passoires énergétiques au niveau BBC en dix ans, cela permettrait d'économiser 700 millions d'euros par an pour le système de santé et de créer de l'emploi, selon le scénario Rénovons.

AD : Il est primordial de faciliter la lecture des financements et de sanctuariser des fonds sur le long terme pour les porteurs de projets et l'ensemble des segments (méthanisation, solaire, éolien,



ISABELLE GASQUET
RESPONSABLE DE PROJETS
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

« Mobiliser et articuler les dispositifs de soutien est indispensable. »

terrestre). Toutes ces énergies sont complémentaires pour réussir le mix énergétique territorial, et pour que la France atteigne ses objectifs. Développer une modulation tarifaire des aides permettra une meilleure répartition des énergies renouvelables. Autre impératif : favoriser la réinjection des bénéfices dus aux énergies renouvelables en local et encourager les boucles courtes d'autoconsommation collective. Tout est lié, il faut travailler sur les trois volets sobriété, efficacité, énergies renouvelables pour avancer concrètement. ●



AURÉLINE DOREAU
RESPONSABLE DE PROJETS
TERRITOIRES ET ÉNERGIES
RENOUVELABLES

« Il faut faciliter la lecture des financements et sanctuariser des fonds sur le long terme pour les porteurs de projets. »

À l'horizon 2026, trois dispositifs vont entrer en vigueur et déterminer l'avenir du financement de la transition énergétique. Quelles vont être les répercussions en France ?

ETS 2, LE NOUVEAU MARCHÉ CARBONE BÂTIMENTS-TRANSPORTS

En 2027, le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre européen va être étendu aux secteurs du bâtiment et du transport routier. Ce marché carbone va faire augmenter les prix des énergies fossiles. « Si des mesures compensatoires ne sont pas mises en place, le gros rouleur de diesel va voir sa facture de carburant augmenter, comme la personne qui se chauffe au fioul. Si l'on vit dans une passoire énergétique, on va consommer encore plus et être davantage impacté », estime Étienne Charbit, responsable de projets Europe au réseau Cler.

LA SIXIÈME PÉRIODE DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Créés par la loi du 13 juillet 2024, les CEE visent à réduire la production de gaz à effet de serre. Les fournisseurs d'énergie carbonée doivent réaliser des actions d'éco-

nomie d'énergie. L'État fixe chaque année un objectif à atteindre sur cinq ans, sous peine de sanctions financières. « La sixième période va entrer en vigueur en 2026. Dans l'hypothèse d'un doublement du niveau de l'obligation, les CEE représenteraient 6 % sur la facture des ménages. Il faut réorienter ce dispositif vers des économies d'énergie réelles », estime Étienne Charbit.

LES CERTIFICATS DE PRODUCTION DE BIOGAZ (CPB)

Les CPB ont été introduits par la loi Climat et résilience en 2021 afin de soutenir la production et l'usage de biométhane. À partir de 2026, les fournisseurs de gaz naturel devront restituer ces certificats, en fonction du volume commercialisé, sous peine d'une amende administrative. Objectif : accroître la production de gaz vert dans les réseaux. « À chaque fois qu'on taxe un fournisseur de gaz, il faut le répercuter quelque part. Si rien n'est fait, cela va avoir un impact sur la facture des ménages », conclut Étienne Charbit.

NOUVEAUX MÉCANISMES DE FINANCEMENT

Comment limiter leur impact sur les factures des ménages ?

Les financements de la transition énergétique sont encore insuffisants : le budget public consacré à la mission écologique se chiffre à 21 milliards d'euros en 2025, une baisse de 14 % par rapport à 2024. D'ici 2030, il faudra 110 milliards d'euros de financement publics et privés annuels pour financer la transition écologique. De nouveaux mécanismes se mettent place, mais ils risquent d'avoir des conséquences sur la facture des ménages. **Décryptage des impacts et recommandations du réseau Cler.**

<p>À partir de 2027</p> <p>ETS 2, le nouveau marché carbone</p> <p>Les prix du carburant et des combustibles de chauffage (gaz et fioul) va augmenter. Pour compenser, un plan social pour le climat français devrait être doté d'une enveloppe annuelle de 1 milliard d'euros destinée à offrir un soutien financier pour les ménages vulnérables affectés par l'ETS 2. Cependant, ce montant est insuffisant pour atténuer la flambée des prix de l'énergie.</p>	<p>2026 - 2030</p> <p>6^e périodes des certificats d'économie d'énergie (CEE)</p> <p>La hausse du niveau de l'obligation à réaliser des économies d'énergie par les fournisseurs d'énergie sera répercuté par les fournisseurs sur leurs clients.</p>	<p>2026 - 2028</p> <p>Certificats de production de biogaz (CPB)</p> <p>L'obligation d'incorporer du gaz vert dans leur volume de gaz commercialisé va obliger les fournisseurs à répercuter ce coût dans les factures des ménages.</p>
<p>+250 à 500 €⁽¹⁾</p>	<p>+200 à 600 €⁽¹⁾</p>	<p>+250 à 400 €⁽¹⁾</p>

= jusqu'à + 1 500 € cumulés⁽¹⁾

sur la facture annuelle des ménages les plus exposés à l'horizon 2030

LES MÉNAGES LES PLUS TOUCHÉS :



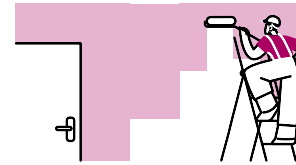
Ceux qui se chauffent aux énergies fossiles dans leur logement



Ceux qui roulent beaucoup avec leur voiture à moteur thermique

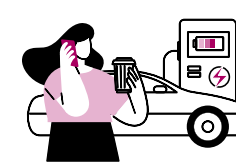
5 recommandations pour compenser les effets pour les plus fragiles

Des aides à l'investissement



1 Abonder MaPrimeRenov'

en se concentrant sur le parcours accompagné qui cible la rénovation d'ampleur des logements. Son budget a été rabaissé en 2025, passant de **4,2 à 2,1 milliards d'euros**.



2 Renforcer le leasing social

en le rendant plus accessible pour les ménages en situation de précarité.



3 Soutenir le développement de communautés énergétiques

éligibles au financement du Fonds social pour le climat, pour contribuer à lutter contre la précarité énergétique. Il faudra rendre accessibles aux ménages vulnérables avec par exemple des parts d'actionariat préfinancées.

Des mesures de redistribution



4 Multiplier le chèque énergie par 3

afin d'atteindre **450 €** par an en moyenne, et davantage pour les ménages les plus en difficulté (800 €).



5 Élargir le nombre de bénéficiaires du chèque énergie

pour le rendre plus accessible aux 30 % des ménages les plus modestes, et conserver l'automatisation de sa distribution. En 2022, **4,8 millions de ménages** en ont bénéficié.

La mesure phare du réseau Cler



Instaurer un principe de **1 € d'investissement public à la transition = 1 € de revenu carbone universel et progressif** en paiement direct pour protéger les ménages face à la hausse des prix de l'énergie, en regroupant les recettes issues d'ETS 2, des CEE et des CPB.

SOURCES

¹ – D'APRÈS NICOLAS DESQUINABO, EXPERT EN ÉVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES, À PARTIR DE DONNÉES DE LA COUR DES COMPTES, DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT, DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR, DE L'ADEME ET DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES.

² – L'IMPACT DISTRIBUTIF DES MESURES DE SOUTIEN AUX MÉNAGES FACE À LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE EN 2022, DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, SEPTEMBRE 2023.

Des financements efficaces à pérenniser !

Pour accélérer la transition énergétique ou lutter contre la précarité énergétique, il faut de l'argent. Où en trouver ? Subventions, aides sociales, certificats d'économies d'énergie, production et revente d'électricité renouvelable... Les ressources existent mais elles sont fragilisées dans un contexte de volatilité des prix des énergies et d'austérité budgétaire. Tour d'horizon.

LA POLITIQUE DE TRANSITION DE MALAUNAY CONFORTÉE PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

En 2024, branle-bas de combat dans la commune normande de Malaunay : un magistrat de la Chambre régionale des comptes, organisme indépendant, vient contrôler la situation financière de la Ville depuis 2018. Une première pour l'équipe et les agents municipaux, qui sont à pied d'œuvre pour répondre aux questions du conseiller. Son rapport définitif transmis en décembre 2024 présente « une photographie dont il résulte une certaine fierté », se réjouit le maire Guillaume Coutey. Peu endettée, Malaunay n'a pas été touchée de plein fouet par l'augmentation du coût de l'énergie, conclut le rapport qui étudie attentivement les investissements réalisés par la commune, particulièrement en matière de transition écologique. « Un vaste programme de rénovations bâtimementaires réalisé entre 2014 et 2023 et une sensibilisation accrue des agents aux pratiques vertueuses en matière environnementale l'expliquent en grande partie », juge sur pièces la Chambre régionale des comptes. Elle s'intéresse même au coût de l'inaction environnementale au regard de l'inflation, qui est estimé à 4 millions d'euros depuis 2006



À Malaunay, treize bâtiments municipaux ont été équipés progressivement de panneaux solaires, comme l'école maternelle Olivier-Miannay.

par la commune et retranscrit dans le rapport. Ces investissements massifs dans la transition écologique (15 millions d'euros sur dix ans) ont été possibles grâce à la capacité de la ville à mobiliser « un haut niveau de subventions dans la durée ». Là où les communes de la même dimension (6 200 habitants) ont reçu en moyenne 72 euros de subvention par habitant et par an entre 2018 et 2022, Malaunay a perçu 192 euros ! Une stratégie qui repose sur une masse salariale plus importante que la moyenne, et le recrutement de salariés aux compétences spécifiques. Un choix que ne regrette pas le directeur général des services, Laurent Fussien : « Se doter d'une ingénierie et d'expertise en matière de transition systémique est indispensable

pour innover et se donner les moyens de réussir ! Nous avons su attirer les profils qui correspondaient à nos valeurs. » En conclusion, le rapport met tout de même en garde la commune : dans un contexte d'austérité budgétaire nationale, elle se

PROGRAMME SLIME : UN DÉPLOIEMENT MASSIF GRÂCE AUX CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Porté par le réseau Cler, le programme Slime de lutte contre la précarité énergétique vient d'être reconduit par le ministère de la Transition écologique jusqu'à fin 2027. Actuellement, 55 collectivités locales en France sont engagées dans ce programme au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique. Éligible depuis 2013 aux certificats d'économie d'énergie, le programme Slime finance jusqu'à 50 % des dépenses des collectivités locales (départements, métropoles, EPCI, syndicats d'énergie, communes...) pour la mise en œuvre de leurs actions sur le territoire. En 2023, le programme a permis d'engager 10,5 millions d'euros auprès de collectivités cofinancées à hauteur de 6 millions d'euros par les CEE et, la même année, de mener plus de 11 000 visites chez les habitantes et les habitants. « Ce volume financier n'a plus rien à voir avec la première enveloppe de 154 000 euros accordée en 2013, note Marie Moisan, coordinatrice du programme au réseau Cler. En dix ans, les CEE nous ont permis de professionnaliser le Slime, en créant une méthodologie d'intervention harmonisée sur l'ensemble du territoire et des outils plus robustes, des formations et un réseau de formateurs... Aujourd'hui, 142 équivalents temps plein sont embauchés partout en France, au sein des collectivités elles-mêmes ou chez leurs partenaires opérationnels. L'ingénierie territoriale

trouvera en concurrence avec des porteurs de projets plus nombreux à vouloir capter des subventions en matière de transition écologique... La prochaine étape : « Améliorer son excédent brut de fonctionnement et sa capacité d'autofinancement. » ●



MARIE MOISAN
COORDINATRICE DU
PROGRAMME SLIME
AU RÉSEAU CLER

« Les financements apportés par les CEE jouent un rôle déterminant dans l'engagement des collectivités. »

qui permet d'agir concrètement contre la précarité énergétique s'est indéniablement intensifiée. » Bien qu'il soit perfectible, ce financement via les CEE précarité énergétique « a l'intérêt de flécher la contribution des entreprises polluantes (et donc des consommateurs) vers les ménages les plus précaires. C'est une forme de redistribution sociale », estime Marie Moisan. Aujourd'hui, les collectivités locales comptent sur le soutien du ministère qui décidera de la poursuite du programme après 2027 : « Dans le cadre d'une politique de solidarité et de lutte contre la pauvreté, de transition écologique, de santé ou de mobilité, la précarité énergétique est un enjeu crucial de justice sociale et environnementale, rappelle Marie Moisan. Les financements apportés par les CEE jouent un rôle déterminant dans l'engagement des collectivités. Il serait justifié que le programme soit financé par d'autres leviers, en lien avec la diversité des domaines d'intervention sur lesquels le Slime a un impact. » ●

LE CHÈQUE ÉNERGIE : UNE AIDE SOCIALE INDISPENSABLE

Depuis 2018, le chèque énergie a remplacé les tarifs sociaux du gaz et de l'électricité. Pour Françoise Thiebault, coordinatrice du secteur Énergie au Conseil national des associations familiales laïques (CNAFAL), il a un avantage : celui de couvrir davantage d'énergies et pas uniquement le gaz et l'électricité. À part cela, « *le résultat n'est pas très satisfaisant* », regrette la militante associative. Censé assurer aux ménages précaires un accès universel au chauffage, le montant du chèque varie selon les revenus et le nombre d'unités de consommation : entre 48 et 277 euros par an. Mais ce montant est insuffisant pour faire face à des factures d'énergie de plus en plus importantes, estimées à 1589 euros par ménage et par an. « *Depuis sa généralisation, son montant n'a pas évolué malgré l'augmentation des tarifs de l'énergie. Il est aujourd'hui dévalorisé* », dénonce Françoise Thiebault. En outre, la loi de finances 2025 prévoit un budget en baisse de 180 millions d'euros pour le chèque énergie (par rapport aux



Le chèque énergie concerne 5,6 millions de ménages en 2025.

900 millions d'euros octroyés en 2024). En 2025, le chèque énergie doit concerner un nombre plus important de ménages modestes qu'à l'origine : 5,6 millions de ménages auxquels l'aide sera versée automatiquement. Mais la suppression totale de la taxe d'habitation sur la résidence principale empêche un établissement mécanique d'une nouvelle liste de bénéficiaires. Avec, en conséquence, un million de versements qui n'ont pas été automatisés : « *Une telle instabilité gouvernementale est préjudiciable aux travailleurs pauvres qui ont besoin de cette somme d'argent pour vivre dignement* », s'indigne Françoise Thiebault. ●

DÉCARBONATION : DE MULTIPLES AIDES POUR ACCÉLÉRER LA MUTATION DE L'INDUSTRIE

En 2023, l'industrie française a émis 17,5 % de nos émissions de gaz à effet de serre. Pour respecter l'objectif de réduire ce montant de 36,5 % d'ici à 2030, comme le prévoit la planification écologique, le secteur va devoir se transformer. Pour inciter les industriels à agir fortement, les sources de financement sont multiples : appels à projets de l'ADEME (qui dispose d'un budget de 5 milliards d'euros dans le cadre du Plan d'investissement 2030), Fonds chaleur et économie circulaire, CEE ou encore

prêts verts de BPI France. Pour le bureau d'études Inddigo, qui a accompagné une centaine d'industriels ces trois dernières années : « *Le sujet est devenu prioritaire. Une conjonction d'intérêts réglementaires et financiers a permis de rehausser le niveau d'exigence des industries en matière de décarbonation* », observe Sarah Breton, ingénieure bâtiment, énergies & climat. « *D'autres facteurs y contribuent, comme la disponibilité des ressources en eau, les enjeux de modernisation des installations,*

ou encore, les attentes des clients pour des produits décarbonés. Les grands donneurs d'ordre donnent également le ton en exigeant de leurs prestataires en amont de la chaîne d'approvisionnement de s'inscrire dans la transition écologique, au risque de perdre leur marché. » Mais la réussite des actions de décarbonation dépend beaucoup du niveau de maturité des porteurs de projets. « *Une acculturation est souvent nécessaire*, poursuit la spécialiste. Grâce à des formations et à la réalisation d'un bilan carbone, on peut faire monter

WATT SOLIDAIRE : L'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE AU SERVICE DES MÉNAGES PRÉCAIRES

Imaginé par Watt For Change, le Fonds de dotation du groupe Valorem, Watt Solidaire propose une solution de financement innovante pour les ménages précaires qui ne parviennent pas à boucler le budget de leur projet de rénovation énergétique. En louant leur toiture à Watt Solidaire pour une durée de vingt ans, ils perçoivent le paiement du loyer en une fois et bénéficient d'une somme – entre 2 000 et 10 000 euros – qui vient combler le reste à charge bien trop important qui leur incombe après déduction des aides disponibles. Watt Solidaire se rémunère sur la revente d'électricité produite par des panneaux photovoltaïques installés lors des travaux. Imaginé en 2023, ce dispositif concerne pour le moment une vingtaine de bénéficiaires dans le sud de la France, et huit installations seront mises en service au premier trimestre 2025. « *Nous travaillons avec de nombreuses associations qui accompagnent les foyers en difficulté*, décrit Steeve Maldera, chef de projet à la fondation Valorem. *Elles nous contactent pour trouver une*

tout le monde en compétences avant de définir une stratégie et de mener des études de faisabilité. » La variabilité du prix de l'énergie et la disponibilité des matières premières dans un contexte géopolitique instable n'aident pas les industriels à avoir une vision « robuste » pour sécuriser leur facture énergétique et prévoir un retour sur investissement. « *S'appuyer sur des ressources locales, renouvelables, à des prix maîtrisés sur le long terme, permet néanmoins d'envisager l'avenir plus sereinement !* » conclut Sarah Breton. ●



solution de financement et déclencher le chantier. » Le système est ingénieux mais fait face à quelques défis : « *Les fluctuations du tarif d'achat et du prix de l'électricité tous les trois mois rendent difficiles une projection sur le long terme*, précise Steeve Maldera. *Heureusement, la notoriété du groupe Valorem et l'utilité sociale du projet incitent les banques et de nombreux partenaires à nous soutenir et à consolider ce modèle.* » Reste pour l'équipe à convaincre les ménages, qui peuvent être parfois réticents, en faisant un peu de pédagogie sur les mécanismes de revente et d'autoconsommation. Dans vingt ans, les bénéficiaires pourront choisir de garder ces panneaux gratuitement pour en bénéficier encore de nombreuses années ou demander leur enlèvement. ●

Un apport financier jusqu'à 10 000 euros pour boucler le budget d'une rénovation énergétique grâce à Watt Solidaire.

« Renforcer les COP régionales : des espaces cruciaux pour la transition écologique »

PAR ENERGY CITIES, ANPP – TERRITOIRES DE PROJET, FÉDÉRATION DES AGENCES LOCALES DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT (FLAME), RÉSEAU CLER, AMORCE, COMITÉ 21

Depuis leur lancement en septembre 2023, les Conférences des parties (COP) régionales ont instauré une dynamique collective de territorialisation de la planification écologique, comme souligné dans le projet de la stratégie nationale bas carbone. Ces instances, prévues dans les 13 régions métropolitaines et cinq départements et régions d'outre-mer, visent à mobiliser un large éventail d'acteurs publics et privés autour de la transition écologique. Début 2025, sept COP régionales ont publié leur feuille de route dans un calendrier retardé par les élections législatives nationales. Si les COP régionales sont perfectibles, leur rôle demeure fondamental pour bâtir un dialogue multi-niveaux et multi acteurs et coordonner de manière efficace les politiques énergie-climat à différents niveaux de gouvernance. Il est essentiel de renforcer ces espaces de dialogue et de donner les moyens d'animation et de mise en œuvre des feuilles de route. Un message essentiel alors que le projet de loi de finance 2025 envisage une baisse drastique des crédits pour l'Écologie, y compris le Fonds Vert, mais un potentiel retour du « fonds territorial climat ».

Des espaces de dialogue à renforcer

Les COP régionales rassemblent une diversité d'acteurs déjà investis dans la transition écologique : agences, opérateurs et services de l'État, conseils régionaux, conseils départementaux, communes, intercommunalités et leurs groupements (Pays/PETR), agences régionales, chambres de commerce et d'industrie, chambre d'agriculture, syndicats, observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement, agences locales de l'énergie et du climat, associations environnementales, société civile, citoyens. Les COP régionales pourraient ainsi permettre de transformer le dialogue entre les parties prenantes et de faire remonter au mieux l'action et les données existantes. Elles sont une opportunité d'avoir une approche véritablement transversale et globale de la transition écologique en abordant notamment la préservation de la biodiversité, des ressources naturelles, et l'adaptation au changement climatique en même temps que la réduction des émissions de carbone. Pour maximiser leur impact, il est impératif d'améliorer leur gouvernance et leur coordination avec les autres

« LES COP RÉGIONALES SONT UN ESPACE DE DIALOGUE INDISPENSABLE POUR L'ATERRISSAGE DE LA STRATÉGIE ÉNERGIE CLIMAT DANS LES TERRITOIRES. »

programmes nationaux et régionaux. Les associations signataires de ce communiqué appellent le nouveau gouvernement à réaffirmer son engagement en faveur des COP régionales. Il est impératif de leur octroyer les moyens humains et financiers essentiels à l'animation de ces espaces et à la poursuite des travaux.

Financements et vision à long terme

La réussite des COP régionales et des actions associées est conditionnée à une vision à long terme, à une ingénierie solide et à des financements adaptés. Or, la diminution du Fonds vert et les coupes budgétaires envisagées compromettent l'ambition des territoires. Ces signaux négatifs contrastent avec les besoins réels des collectivités locales, estimés à 11 milliards d'euros supplémentaires par an d'ici à 2030 (I4CE, Banque Postale). Les Contrats pour la réussite de la transition énergétique (CRTE) et le Fonds vert ont été présentés comme les outils de mise en œuvre des actions identifiées dans chaque feuille de route régionale. Cependant, cette mise en œuvre nécessite des garanties financières

et une coordination accrue entre les différents niveaux de gouvernance. Les parties prenantes des COP régionales, y compris les collectivités locales et leurs structures associées, ont donc besoin de davantage de certitudes sur les moyens à leur disposition pour mettre en œuvre les projets identifiés dans les feuilles de route. Les COP régionales incarnent une opportunité unique de fédérer les efforts de l'ensemble des acteurs d'une région autour de la transition écologique. Les signataires réaffirment leur pertinence et appellent à une mobilisation collective pour assurer leur pérennité et leur efficacité. ●

Une tribune à lire sur le site d'Amorce :
+ www.amorce.asso.fr

Les Plans d'action en faveur de la mobilité solidaire

Qu'est-ce qu'un PAMS ?

Les Plans d'action en faveur de la mobilité solidaire (PAMS), instaurés par la loi d'orientation des mobilités (LOM) de décembre 2019, sont des dispositifs territoriaux destinés à améliorer la mobilité des publics vulnérables (demandeurs d'emploi, seniors, jeunes, personnes en situation de handicap ou en précarité financière). Ils s'appuient sur un maillage d'acteurs locaux (collectivités, associations, opérateurs de mobilité, garages et autos-écoles solidaires, missions locales, France Travail...), sous la coordination des Régions qui ont hérité d'une compétence supplémentaire de mobilité solidaire, et en partenariat avec les Départements.

Quels sont les leviers exploités dans les PAMS ?

Il s'agit d'abord de rendre les transports actuels plus inclusifs, en mettant en place des tarifications spéciales par exemple. Les autres moyens d'action

Instaurés par la Loi d'orientation des mobilités en 2019, les Plans d'Action en faveur de la Mobilité Solidaire (PAMS) tardent à tenir leurs promesses. Marc Fontanès, directeur général adjoint d'Auxilia Conseil, en analyse les freins et les leviers d'accélération.

sont le développement des services spécifiques, comme le transport à la demande et la mise en place d'accompagnements dédiés (conseil à la mobilité, formations adaptées...).

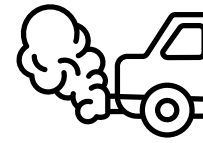
Où en est leur déploiement ?

Le moins que l'on puisse dire est que le déploiement des PAMS est lent. La mise en place de ces dispositifs se



MARC FONTANÈS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
AUXILIA CONSEIL

« Il s'agit de rendre les transports plus inclusifs. »



28,7 %

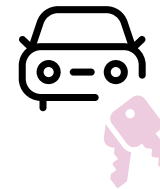
DES ÉMISSIONS NATIONALES DE GAZ À EFFET DE SERRE PROVIENNENT DES TRANSPORTS

heurte à un triple écueil : l'absence de contrainte temporelle, le manque de cadrage précis et l'absence de financements dédiés. De fait, les Régions ne se précipitent pas. Les Hauts-de-France sont aujourd'hui la seule Région à structurer un déploiement concret des PAMS. Sur les dix bassins de mobilité de cette Région, trois seront bientôt couverts, et sept autres suivront. Ce sont les premiers dispositifs de ce type en France. La Région Occitanie s'est également mise en route avec un partenariat dédié avec France Travail, l'organisation d'états généraux de la mobilité solidaire et de premiers PAMS annoncés pour cette année. Les autres Régions semblent avoir fait le choix de se concentrer d'abord sur les contrats opérationnels de mobilité (COM), un autre outil issu de la loi LOM visant à améliorer la coopération entre acteurs et l'offre de transport sur les territoires, sans cibler spécifiquement les publics vulnérables.

Quelles seraient, selon vous, les pistes pour accélérer ?

Je crois qu'il faudrait désacraliser le sujet. Lorsqu'Auxilia a été missionné pour accompagner la Région Hauts-de-France sur ce sujet, nous avons commencé par un diagnostic territorial pour voir ce qui existait déjà en matière de mobilité solidaire dans les territoires, et nous nous sommes rendu compte qu'il existait déjà de nombreux dispositifs méconnus qu'on pouvait valoriser et sur lesquels s'appuyer. Ce diagnostic peut être mutualisé avec le diagnostic du COM, ce qui permet de gagner du temps. L'autre point important, c'est de réunir un maximum d'acteurs potentiellement concernés dans une démarche collaborative, un club de la mobilité solidaire par exemple, à l'échelle des bassins de mobilité. Ensuite, il n'est pas obligatoire de viser d'emblée un grand programme systématique comme l'ont fait les Hauts-de-France, on peut adopter une approche progressive. Mieux vaut commencer petit que ne pas commencer du tout... ●

📍 www.auxilia-conseil.com



88 %

DES HABITANTS DES COMMUNES RURALES NE DISPOSENT QUE DE LEURS VÉHICULES POUR SE DÉPLACER, SOIT 1/3 DE LA POPULATION FRANÇAISE



12 M

DE PERSONNES DÉCLARENT AVOIR DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER

SOURCES : ÉTUDE « LA MOBILITÉ ET L'ACCÈS DES FRANÇAIS AUX SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE », ENQUÊTE ELABE-LMI. CHIFFRES-CLÉS DES TRANSPORTS, MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

EN SAVOIR +
sur www.mobilite-durable-inclusive.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une publication pour réunir acteurs du paysage et des énergies renouvelables



Pour réaliser cette nouvelle publication de la collection Comprendre intitulée « Accorder énergies renouvelables et patrimoine culturel pour des territoires durables et harmonieux », le réseau Cler a réuni une vingtaine d'acteurs de l'énergie, du patrimoine et du paysage. Les cas concrets observés révèlent que lorsque la transition énergétique est portée à la croisée des politiques publiques, elle est une véritable opportunité pour les paysages et le patrimoine culturel menacés notamment par les phénomènes

climatiques. En ce sens, cette publication formule des propositions pour bâtir une transition énergétique ambitieuse et harmonieuse. ●

TERRITOIRES

Énergies renouvelables : un parcours d'initiation pour se lancer

En association avec l'Association des maires ruraux de France, le réseau Cler lance une nouvelle édition du parcours d'initiation des élus locaux aux énergies renouvelables intitulé « Les énergies renouvelables, une chance pour mon territoire ». L'objectif ? Mobiliser les élus locaux, les mettre en relation avec des personnes susceptibles de les accompagner, leur donner confiance et envie de s'emparer du sujet des énergies renouvelables sur leur territoire. ●

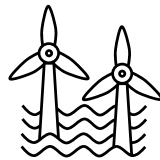
EN SAVOIR +

Lire toutes nos actus sur www.cler.org/actualites

EN CHIFFRES

50

PARCS AU LARGE DU LITTORAL FRANÇAIS EN 2050, C'EST L'OBJECTIF POUR L'ÉOLIEN EN MER



SOURCE : DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À BELFORT, FÉVRIER 2022

MOBILITÉS

Un site internet dédié à la mobilité durable et inclusive

Premier centre de ressources de la mobilité durable et inclusive, cette nouvelle plateforme est le fruit du travail collaboratif mené entre les porteurs du programme national Tims, qui vise à développer et à professionnaliser le secteur de la mobilité durable et inclusive en France. Il cherche à centraliser informations et ressources expertes sur la mobilité durable et inclusive afin de favoriser la montée en compétences des professionnels et des acteurs des territoires. ●

➔ www.mobilite-durable-inclusive.fr

GENRE

Le genre, angle mort de la transition énergétique

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, rencontre avec Barbara Nicoloso, directrice de Virage Énergie, autour de la sortie de son nouvel essai sur les inégalités de genre dans la transition énergétique française et européenne.



Pourquoi cet ouvrage ?

La transition vers un modèle énergétique décarboné et sobre est indispensable.

Toutefois, il est

important que cette transition ne renforce pas des inégalités déjà préexistantes mais qu'elle soit au contraire un levier pour construire une société plus égalitaire. Quand on s'intéresse au secteur de l'énergie, les chiffres sont alarmants : à l'échelle mondiale, 20 % de femmes travaillent dans le secteur des énergies fossiles, 25 % dans le nucléaire et 32 % seulement dans les énergies renouvelables. En France, le secteur du bâtiment ne compte que 13 % de femmes ! Or, les femmes ont un rôle central à jouer dans la transition énergétique d'autant plus qu'elles ont souvent la charge des écogestes et de la gestion des consommations énergétiques au sein du foyer. Par ailleurs, les travaux de la sociologue américaine Cara New Daggett sur la pétromasculinité démontrent un lien fort entre climatocapitalisme, capitalisme exacerbé, extractivisme et masculinisme. L'idée de ce livre est d'analyser la façon dont les énergies fossiles et le patriarcat ont pu générer des inégalités de genre ces soixante-dix dernières années en Europe,

tout en s'interrogeant sur la façon dont des politiques publiques de sobriété et le développement des énergies renouvelables pourraient contribuer à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Nous voulions documenter ces inégalités de genre, tout en fournissant des recommandations concrètes pour en venir à bout.

Quelles sont les grandes inégalités entre hommes et femmes ?

Les politiques d'aides à la rénovation énergétique sont malheureusement aveugles à la question du genre : elles sont très majoritairement destinées aux propriétaires, qui sont souvent des hommes, et on se pose très peu la question de qui sont les précaires énergétiques, or quand on y regarde, il s'agit principalement de femmes ! En France, 60 % des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté sont des femmes, 82 % des familles monoparentales ont à leur tête une femme, et il y a un écart de revenus de 20 % à peu près entre les femmes et les hommes au niveau européen. Il est donc primordial que le genre soit pris en considération dans les politiques de transition énergétique. La norme thermique de 19 °C, par exemple, a été calibrée sur la perception du confort par un corps masculin en bonne santé, et est peu adaptée aux femmes, qui perçoivent le froid et le chaud plus intensément, en raison de leur système métabolique et hormonal. Les femmes sont déjà perdantes dans la répartition des responsabilités familiales et des tâches ménagères ; si on ajoute à cela des dispositifs de transition énergétique élaborés de manière « universelle », en réalité très masculine, sans regarder vraiment à qui les aides bénéficient, on amplifie encore les inégalités. ●

Essai bientôt disponible sur le site internet de la Green European Foundation :

➔ www.gef.eu

« L'ADEME, ce sont 8 000 projets accompagnés dans toutes les régions de France »

L'ADEME a récemment été la cible de polémiques et d'allégations mensongères. Pour Notre énergie, son président, Sylvain Waserman, revient sur le rôle essentiel de l'agence, son accompagnement pour la transition écologique au plus près des territoires et ses résultats concrets.



SYLVAIN WASERMAN
PRÉSIDENT DE L'ADEME

Pouvez-vous rappeler le rôle et la mission de l'agence ?

La mission de l'ADEME, qui est un opérateur de l'État, c'est d'accélérer la transition écologique en étant aux côtés de toutes les femmes et les hommes, qui, dans les territoires, pilotent des projets concrets : des entreprises qui se décarbonent, des collectivités qui construisent des réseaux de chaleur renouvelables, ou qui agissent pour diminuer la quantité de déchets. L'ADEME accompagne tous ces porteurs de projets avec son expertise reconnue et les budgets que l'État y consacre. En 2024, c'est 3,4 milliards d'euros, dont 92 % de ce budget directement redistribué pour financer des projets concrets dans les territoires et les entreprises. Par exemple, 1,6 milliard pour décarboner nos industries, 820 millions pour développer les réseaux de chaleur renouvelable, ou encore 300 millions pour gérer les déchets et promouvoir l'économie circulaire. Nos actions sont donc visibles et mesurables, et pour chaque projet, nous évaluons

l'efficacité carbone de l'euro investi pour garantir que chaque projet a un impact réel sur le climat.

Comment l'ADEME accompagne-t-elle la transition écologique des territoires ?

L'ADEME, c'est l'agence de l'État qui accompagne ceux qui prennent le chemin de la transition écologique, donc des entreprises et des collectivités. L'objectif est simple : avec des expertises et des financements (que l'État nous confie), nous aidons ces acteurs à mener à bien leurs projets. Pour vous donner un exemple, j'étais il y a quelques semaines dans une scierie, dans les Hautes-Pyrénées – une PME qui avait besoin de nous pour se moderniser et améliorer sa capacité de production. Par ailleurs, nous produisons de l'expertise au service des collectivités et des entreprises afin de les conseiller mais en aucun cas des réglementations ou des normes. Notre rôle est de conseiller et de cofinancer et non de contraindre. Nous accompagnons aussi les élus

qui souhaitent construire des réseaux de chaleur pour leurs territoires et leurs habitants. Notre rôle est donc de soutenir collectivités et entreprises qui agissent. En fait, il s'agit de protéger le pouvoir d'achat des Français : les réseaux de chaleur en font partie. Je tiens à saluer le travail d'Agnès Pannier-Runacher pour maintenir le Fonds chaleur en 2025 à 800 millions d'euros. Ce sont des projets portés par les maires, les collectivités afin que les habitants ne soient plus confrontés à l'explosion des prix du gaz comme en 2022 où les prix ont été multipliés par 10. C'est donc un enjeu de souveraineté énergétique pour notre territoire et un enjeu de pouvoir d'achat pour les habitants. En cela, l'ADEME accompagne 93 projets de réseau de chaleur en 2024, en expertise et en financements.

Quels sont l'impact et les résultats de l'accompagnement de l'ADEME ?

L'ADEME, ce sont 8 000 projets accompagnés dans toutes les régions de France. Et les résultats sont là,

bien visibles. Je vais régulièrement sur le terrain – 72 déplacements en 2024 et encore bien d'autres à venir en 2025 – et les entreprises me disent toutes la même chose : nous n'aurions pas pu faire cet investissement sans l'aide de l'État.

Quelles perspectives et ambitions pour 2025 ?

2024 a été une année d'accélération et d'ambitions inédites pour la transition écologique. Le budget de l'ADEME a été multiplié par quatre en quatre ans. 2025 doit être l'année du passage à l'échelle avec la méthodologie ACT, reconvenue par la Banque de France, qui permet aux entreprises de faire de la transition un véritable avantage concurrentiel. Avec nos élus, qui n'ont jamais été autant mobilisés sur ce sujet par les effets de plus en plus visibles du dérèglement climatique. En cela, l'ADEME continuera de les accompagner au travers du réseau Élus pour Agir et le programme Territoire engagé transition écologique (TETE). ●

BIO

2008-2017
Maire de
Quatzenheim

2017-2022
Député de la
2^e circonscription
du Bas-Rhin

Depuis 2023
Président de
l'Agence de
l'environnement et
de la maîtrise de
l'énergie (ADEME)



Les infos de la doc'

Cinq ressources pour financer la transition énergétique

Le financement de la transition énergétique recoupe une multitude de sujets qui vont de la fiscalité de l'énergie aux incidences économiques de l'action pour le climat, en passant par les mesures de soutien aux ménages. Voici cinq ressources pour mieux appréhender ces enjeux et construire un monde juste et durable en France et en Europe.

+ www.cler.org/ressources-financer-la-transition-energetique



La transition écologique en Europe : tenir le cap

Pour *Policy brief* de l'OFCE – Observatoire français des conjonctures économiques (Sciences Po), la transition écologique en Europe est arrivée à un carrefour critique : sa réussite dépendra de la capacité des gouvernements nationaux et des institutions communautaires à collaborer afin de trouver des accords qui, sans pénaliser les populations, permettent de garder le cap dessiné par le Pacte vert.



La place de la fiscalité de l'énergie dans la politique énergétique et climatique française

Dans ce rapport, la Cour des comptes française s'est attachée à identifier la place spécifique de la fiscalité de l'énergie sur les enjeux environnementaux. La fiscalité de l'énergie a un impact important sur le niveau de consommation ainsi que sur le prix des produits énergétiques.

L'impact distributif des mesures de soutien aux ménages face à la hausse des prix de l'énergie

Ce rapport thématique du Ministère de la transition énergétique analyse les impacts des mesures anti-inflation du bouclier tarifaire pour le gaz et l'électricité, de la remise à la pompe sur le carburant et du chèque énergie exceptionnel de fin 2021.



Cadre d'analyse pour les financements de la planification écologique

Ce document provisoire du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) propose une grille d'analyse qui s'appuie sur deux critères : la rentabilité ou viabilité économique des mesures d'une part, et la capacité des acteurs concernés à agir d'autre part. Ont été passés au crible de cette grille les différents leviers de décarbonation prévus dans la planification écologique.

Les incidences économiques de l'action pour le climat

Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz ont animé un ensemble de travaux qui se traduisent aujourd'hui par la publication de onze rapports thématiques et d'un rapport de synthèse appuyé par des simulations. L'objectif : améliorer la compréhension des impacts macroéconomiques de la transition énergétique.



Rendez-vous en ligne sur notre centre de ressources pour retrouver l'ensemble de nos fils de veille thématiques (conseil énergie, mobilité, précarité énergétique, sobriété, territoires...). Si votre structure est membre du réseau Cler, créez votre espace personnel afin de recevoir vos alertes de veille personnalisées par e-mail.




EN SAVOIR +
documentation@cler.org

PUBLICATION

Abonnez-vous gratuitement à *Notre énergie* !

Une nouvelle page s'est ouverte pour la revue trimestrielle *Notre énergie*. Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expérience, que la communauté d'actrices et d'acteurs engagé-e-s ne s'arrête pas au cercle de notre réseau, et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et tous, **l'abonnement est désormais gratuit !** Pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, n'attendez plus et retrouvez le formulaire d'abonnement sur notre site !

EN SAVOIR  : www.cler.org/publications

Offres d'emploi

Le réseau Cler propose un service payant de publication d'offres d'emploi (gratuit pour les adhérentes et adhérents, et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique.

À consulter et à alimenter !

EN SAVOIR  : www.cler.org/outils/offres-emploi

NOS TEMPS FORTS EN 2025

LES 17 ET 18 JUIN 2025 À TOULOUSE (31)

Rencontres du réseau Cler

Réservé aux adhérentes et aux adhérents du réseau Cler, cet événement annuel est l'occasion de se rencontrer et d'échanger pour construire notre projet commun dans une ambiance conviviale.

LES 24, 25 ET 26 JUIN 2025 À STRASBOURG (67)

Assises européennes de la transition énergétique

Depuis 1999, les Assises européennes de la transition énergétique sont le rendez-vous des acteurs engagés dans les territoires.

LES 24, 25 ET 26 SEPTEMBRE 2025
À CHEMILLÉ-EN-ANJOU (49)

15^e Rencontre des Territoires à énergie positive

C'est l'événement phare du réseau TEPOS, co-organisé cette année avec Mauges Communauté. Rendez-vous pour trois jours de rencontres, de débats et de visites !

 www.cler.org/rendez-vous/agendas

réseau

Cler

PORTER L'ÉNERGIE
DE LA TRANSITION